



Le 13 janvier 2024

La santé sous traitée

Notre système de santé est fragilisé par des décennies de sous-financement. L'hôpital est en ruine. Les soignants hurlent leur désespoir et leur impossibilité à travailler en mode non dégradé permanent. Les patients, de façon qui n'est plus accidentelle, meurent ici ou là faute de soins, chez eux, sur la route qui les mènent à l'hôpital ou encore à l'hôpital même, parfois sur un brancard. Les médicaments, pourtant vitaux, viennent à manquer.

Malgré ce triste constat, le nouveau gouvernement Attal supprime le ministre de la Santé de plein exercice sous-traitée au Travail, alors même que la santé était déclarée il y a peu priorité nationale par le Président de la République. La prévention a disparu ! Cela confirme la volonté d'aller encore plus loin dans l'étouffement de nos services publics de santé, poursuivant la privatisation tel que le lui suggère d'ailleurs l'Union européenne. Avec l'Éducation Nationale rattachée au sport, cela dit clairement ce que sera le programme de ce futur exécutif dans les mois qui viennent.

Mais, alors, jusqu'où est prêt à aller le président de la République dans le reniement des missions pourtant fondamentales de la République notamment ici l'accès aux soins pour toutes et tous ? Dans quel abandon à leur sort entend-il laisser une grande partie des Français confrontés à l'isolement et à la désertification ?

La Coordination Nationale des Comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité va amplifier la mobilisation, avec ses comités, avec la population, pour la reconstruction d'un service de prévention et de soins dans notre pays, efficace, sécurisée, de proximité. Le manque de professionnels de santé ne peut être une excuse quand rien n'est fait pour garder ceux que l'on a, ni pour en former en nombre. Il faudrait les salarier pendant leurs études en échange d'un engagement de service public afin de fournir à toutes les structures sanitaires, dans tous les territoires, des personnels nécessaires. Il faut rouvrir des lits, des services, donner aux hôpitaux les moyens financiers de leur fonctionnement, créer un service public de soins de premiers recours autour de centres de santé, et assurer une prise en charge des soins à 100% par la Sécurité Sociale.



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes
SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025
Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93
Secrétaire : Guillaume GRANDJEAN guillaume.grandjean39@gmail.com

Adresse : 11 rue Edouard Vaillant – 45120 Chalette sur Loing – Tel 06 58 94 04 10
Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landass@sf.fr

Adresse : 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél : 07 50 45 06 87

Site : <http://coordination-defense-sante.org/> Facebook <https://www.facebook.com/Coordinationdefensesante> X : @CoordNatcomiteH
Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org